



Le 21 mars 2020

HOTESSES DE L'AIR ET STEWARDS : LE PROFESSIONNALISME ET LE COURAGE N'IMMUNISENT PAS CONTRE LES ABUS

Le SNPNC-FO, première Organisation Syndicale du Personnel Navigant Commercial, présent dans 21 Compagnies aériennes françaises ou basées en France, rend hommage à toutes les hôtesses et tous les stewards (PNC) qui continuent à exercer leur mission dans les avions, dans des conditions particulièrement difficiles au regard de la situation sanitaire mondiale et des consignes de confinement du gouvernement français.

En milieu confiné en permanence et à proximité de nombreux clients qui souhaitent se déplacer pour des raisons impérieuses, ils permettent notamment le rapatriement de nos compatriotes.

A cette occasion, Le SNPNC-FO remercie les Compagnies aériennes responsables, mais trop peu nombreuses, qui ont permis aux PNC fragiles, chargés de famille ou souhaitant respecter à la lettre les consignes du gouvernement en toute solidarité avec le pays, d'exercer leur droit de retrait à distance, notamment pour ceux particulièrement éloignés de leur lieu de travail, obligés jusqu'alors de faire plusieurs centaines de kilomètres pour venir sur leur base exercer leur droit de retrait.

Le SNPNC-FO met en garde, **ceux qui parmi les employeurs, profitent de l'occasion pour s'attaquer aux conditions de travail des PNC en revoyant à la baisse les accords collectifs de manière massive et non limité à la durée de la pandémie.** En effet comment comprendre que certains employeurs, alors même que l'activité est à l'arrêt veulent négocier une augmentation du temps de travail ?

Le gouvernement ayant annoncé de nombreuses mesures pour aider économiquement les entreprises, le SNPNC-FO affirme qu'en ces temps de pandémie, le transport aérien ne doit plus être utilisé à des fins de profits. **Il doit servir seulement au transport des personnes se déplaçant dans des cas de nécessité absolue liés à l'urgence sanitaire.**

Le SNPNC-FO s'inscrit dans l'effort de solidarité, mais ne permettra pas que le droit du travail soit bafoué et que des PNC puissent être licenciés. Lorsque l'activité repartira, c'est avec les PNC qu'il faudra compter pour faire repartir les Compagnies aériennes et **c'est parce qu'ils auront été respectés pendant la crise qu'ils mettront l'énergie et la force nécessaire au redémarrage de l'économie du pays.**